

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN CONSEILLER DE
PREVENTION
Visite d'inspection

I- Identification de la collectivité / de l'établissement public

Nom :
Adresse :

Téléphone : Fax :
Email :
Nom et fonction de la personne à contacter :
Horaires des permanences :

II- Nature de l'intervention

Mission d'inspection en qualité d'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) prévue par l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985.

La collectivité / l'établissement public mentionné(e) ci-dessus, sollicite, conformément à la convention d'adhésion prévention et santé au travail, la mise à disposition d'un conseiller de prévention du centre de gestion pour assurer la ou les mission(s) suivante(s) (*cochez une ou plusieurs cases*) :

Une mission d'inspection globale :

Une mission d'inspection au cours de laquelle un bilan global des conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité est réalisé pour tous les services de la collectivité

Une mission d'inspection des services suivants :

Une mission d'inspection par thème :

- Les dispositions générales de la prévention (registres obligatoires, formation du personnel, ...) et les acteurs de la prévention (médecin, ACOMO, ACFI, ...)
- Les dispositions applicables aux lieux de travail

- Les équipements de travail
- Les équipements de protection individuelle
- Les contrôles et vérifications périodiques
- La prévention des risques chimiques
- La prévention des incendies
- La prévention des risques d'exposition au bruit
- Les permis et habilitations
- Les travaux réalisés par une entreprise extérieure
- Autres thèmes (à préciser) :

.....

III- Modalités de l'intervention

- **Nombre total de bâtiments** concernés par la visite d'inspection :

- **Identification des bâtiments et des activités concernés :**

Bâtiment	Année de construction et/ou de rénovation	Activités principales dans le bâtiment	Nombre total d'agents dans le bâtiment	Surface moyenne du bâtiment en m ² (préciser si plusieurs niveaux)

Date de la demande :

Signature de l'autorité territoriale et cachet de la collectivité